

COMMUNE DE PECQ – PST

2025 – 2030



PECQ

un fleuve de richesses

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 – INTRODUCTION	7
CHAPITRE 2 – DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES	8
Le PST : De quoi s’agit-il ?.....	8
Le PST : Les objectifs	8
Le PST : Sa structure	9
Le PST : La procédure d’élaboration et quels sont les acteurs de sa réussite	9
Le PST : Un outil destiné à évoluer dans le temps	10
Le PST en quelques chiffres	10
La démarche suivie	10
CHAPITRE 3 – AVANT PROPOS DIRECTEUR GENERAL ET COMITE DE DIRECTION	11
CHAPITRE 4 – PRESENTATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.....	12
CARTE D’IDENTITE	12
1. Identification générale	12
2. Démographie.....	12
3. Sécurité – Zones de police et zones de secours.....	12
4. Mobilité.....	12
5. Logement.....	12
6. Enseignement	12
CHAPITRE 5 – VOLET INTERNE	13
DOMAINES D’ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 - AXE 1 : COMMUNICATION, SERVICES ADMINISTRATIFS, DÉMOCRATIE, TRANSPARENCE	14
OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : ÊTRE UNE ADMINISTRATION COMMUNALE MODERNE ET DONT LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES COOPÈRENT POUR OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ AUX CITOYENS	15
Objectif opérationnel 1 : Rapprocher le citoyen de l’administration	15
Objectif opérationnel 2 : Optimiser et garantir un accueil de qualité pour le citoyen au sein de l’administration communale	15
OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : ÊTRE UNE ADMINISTRATION COMMUNALE MODERNE AVEC DES SERVICES ORGANISÉS ET DISPOSANT DE PERSONNEL COMMUNAL EFFICACE, COMPÉTENT ET MOTIVÉ	15
Objectif opérationnel 3 : Améliorer et rationaliser le fonctionnement des services communaux	15
Objectif opérationnel 4 : Recruter et maintenir du personnel compétent et motivé	15
Objectif opérationnel 5 : Mettre en place le contrôle interne	16
OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : être une commune qui poursuit la modernisation de ses SERVICES ADMINISTRATIFS	16

Objectif opérationnel 6 : Poursuivre la digitalisation des services communaux.....	16
Objectif opérationnel 7 : Améliorer l'accueil et les infrastructures.....	16
Objectif opérationnel 8 : Renforcer la proximité et les services aux citoyens.....	16
OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI DIFFUSE DES INFORMATIONS CLAIRES ET ACCESSIBLES PERMETTANT DE FAVORISER L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LES PROJETS ET DÉCISIONS COMMUNALES	16
Objectif opérationnel 9 : Moderniser et diversifier les outils de communication.....	16
Objectif opérationnel 10 : Promouvoir la transparence et la participation citoyenne	16
CHAPITRE 6 – VOLET EXTERNE « Développement des politiques »	17
DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 2 : MOBILITÉ	18
OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : ÊTRE UNE COMMUNE PROACTIVE ET VISIONNAIRE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ, QUI AMÉLIORE LA MOBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE	19
Objectif opérationnel 11 : Soutenir et promouvoir la mobilité douce	19
Objectif opérationnel 12 : Sécuriser les abords des écoles et les centres des villages....	19
Objectif opérationnel 13 : Améliorer la mobilité sur le territoire et renforcer le maillage cyclo-piéton et agricole.....	19
Objectif opérationnel 14 : Moderniser les infrastructures pour la transition énergétique	19
Objectif opérationnel 15 : Disposer d'un réseau de voiries entretenues et de bonne qualité pour les usagers	19
DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 3 : SÉCURITÉ	20
OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI GARANTIT LA SÉCURITÉ DES CITOYENS	21
Objectif opérationnel 16 : Renforcer les moyens pour les forces de l'ordre, pour les services de proximité	21
Objectif opérationnel 17 : Moderniser la sécurité publique	21
Objectif opérationnel 18 : Renforcer la collaboration citoyenne et les initiatives préventives.....	21
Objectif opérationnel 19 : Améliorer et garantir la sécurité routière	21
DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 4 : AGRICULTURE, BIEN ÊTRE ANIMAL ..	22
OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI ACCOMPAGNE LES MUTATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE EN SOUTENANT L'INNOVATION ET LA DURABILITÉ ET QUI SOUTIENT ET VALORISE LE SAVOIR-FAIRE DE SES AGRICULTEURS ET PRODUCTEURS LOCAUX.....	23
Objectif opérationnel 20 : Soutenir et aider les exploitants locaux dans leurs démarches et dans le maintien des activités et exploitations locales	23
Objectif opérationnel 21 : Améliorer les infrastructures agricoles	23
Objectif opérationnel 22 : Promouvoir, valoriser et faire connaître les exploitants agricoles pecquois	23

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI CONTINUE D’INNOVER ET DE DÉVELOPPER DES ACTIONS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL.....	24
Objectif opérationnel 23 : Renforcer les compétences de la commune en matière de bien-être animal	24
Objectif opérationnel 24 : Poursuivre les actions existantes et améliorer les infrastructures existantes.....	24
Objectif opérationnel 25 : Sensibiliser et informer sur le bien-être animal et responsabiliser les citoyens au respect du bien-être animal.....	24
DOMAINES D’ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 5 : ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE GESTION ET VALORISATION DES COUPURES.....	25
OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PRÉSERVE SON CADRE DE VIE EN ANTICIPANT LES MUTATIONS NÉCESSAIRES	26
Objectif opérationnel 26 : Lutter contre les inondations et améliorer la résilience climatique	26
Objectif opérationnel 27 : Valoriser la biodiversité et les espaces naturels	26
Objectif opérationnel 28 : Promouvoir la végétalisation et repenser la gestion des espaces publics.....	26
Objectif opérationnel 29 : Développer des projets collectifs et inclusifs	26
Objectif opérationnel 30 : Développer une vision claire de l’aménagement du territoire communal.....	26
OBJECTIF STRATEGIQUE 6 : ÊTRE UNE COMMUNE PLUS RÉSILIENTE, DURABLE ET EXEMPLAIRE DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.....	26
Objectif opérationnel 31 : Promouvoir les énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments	26
Objectif opérationnel 32 : Moderniser les infrastructures pour la transition énergétique	26
OBJECTIF STRATEGIQUE 7 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI ENCOURAGE LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS.....	26
Objectif opérationnel 33 : Encourager une gestion durable des déchets	26
OBJECTIF STRATEGIQUE 8 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI SENSIBILISE ET ACCOMPAGNE SA POPULATION POUR LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	27
Objectif opérationnel 34 : Sensibiliser, accompagner et favoriser les initiatives citoyennes	27
OBJECTIF STRATEGIQUE 9 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PRESERVE ET VALORISE LES COUPURES DE L’ESCAUT	27
Objectif opérationnel 35 : Améliorer les infrastructures et les aménagements.....	27
Objectif opérationnel 36 : Développer de nouvelles infrastructures et aménagements ..	27
Objectif opérationnel 37 : Valoriser la biodiversité.....	27
Objectif opérationnel 38 : Développer harmonieusement les activités économiques et associatives	27

DOMAINES D’ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 6 : CULTURE, FESTIVITES, SPORTS ET LOISIRS	28
OBJECTIF STRATEGIQUE 10 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI VALORISE LA CULTURE EN GARANTISSANT SON ACCÈS À TOUS EN INNOVANT CONSTAMMENT AFIN DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CITOYENS.....	29
Objectif opérationnel 39 : Soutenir et développer les infrastructures culturelles et festives	29
Objectif opérationnel 40 : Favoriser la diversité et l’accessibilité de l’offre culturelle.....	29
Objectif opérationnel 41 : Encourager la lecture et l’expression artistique	29
OBJECTIF STRATEGIQUE 11 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PÉRENNISE LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS EXISTANTS, QUI CRÉE DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS, QUI ENCOURAGE LES INITIATIVES LOCALES DE QUARTIER DANS UN ESPRIT DE SAINTE GESTION	29
Objectif opérationnel 42 : Encourager et soutenir les initiatives locales, les artistes, les fêtes et les traditions locales	29
Objectif opérationnel 43 : Pérenniser les évènements festifs existants	29
Objectif opérationnel 44 : Créer ou relancer des évènements festifs	29
OBJECTIF STRATEGIQUE 12 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI DÉVELOPPE UNE OFFRE ÉTOFFÉE ET DIVERSIFIÉE, ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE, EN MATIÈRE DE SPORTS ET DE LOISIRS.....	30
Objectif opérationnel 45 : Offrir des infrastructures modernes et adaptées pour les activités sportives	30
Objectif opérationnel 46 : Promouvoir les loisirs actifs autour des coupures de l’Escaut	30
Objectif opérationnel 47 : Optimiser les partenariats.....	30
Objectif opérationnel 48 : Informer et promouvoir les différentes activités proposées par les clubs sportifs, les clubs de loisirs et autres associations.....	30
DOMAINES D’ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 7 : ENFANCE (0 à 3 ans), ENFANCE (3 à 12 ans), ENSEIGNEMENT, ACCUEIL EXTRASCOLAIRE, ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES.....	31
OBJECTIF STRATEGIQUE 13 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI CRÉE UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT ET STIMULANT POUR LES TOUT-PETITS TOUT EN SOUTENANT LES PARENTS	32
Objectif opérationnel 49 : Assurer des infrastructures de qualité pour l’accueil de la petite enfance.....	32
Objectif opérationnel 50 : Encourager l’éveil et le développement des tout petits	32
Objectif opérationnel 51 : soutenir et accompagner les familles	32
Objectif opérationnel 52 : garantir des services adaptés et accessibles	32
OBJECTIF STRATEGIQUE 14 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI INVESTIT POUR, AVEC ET DANS SA JEUNESSE.....	32
Objectif opérationnel 53 : Offrir aux jeunes de l’entité des infrastructures de qualité, adaptée et variées	32
Objectif opérationnel 54 : Assurer l’accompagnement des jeunes	32

Objectif opérationnel 55 : Informer et accompagner les jeunes dans leur évolution et leurs difficultés	32
Objectif opérationnel 56 : Mener des actions pour et avec les jeunes	32
Objectif opérationnel 57 : Développer les partenariats avec d'autres acteurs de la jeunesse.....	32
Objectif opérationnel 58 : Favoriser l'implication des adolescents dans la vie communale	33
OBJECTIF STRATEGIQUE 15 : ATL	33
Objectif opérationnel 59 : Moderniser les infrastructures et renforcer les moyens logistiques.....	33
Objectif opérationnel 60 : Développer l'offre d'activités extrascolaires	33
Objectif opérationnel 61 : Développer la communication	33
OBJECTIF STRATEGIQUE 16 : ENSEIGNEMENT : ÊTRE UNE COMMUNE QUI OFFRE UN CADRE SCOLAIRE ADAPTÉ ET INCLUSIF POUR TOUS LES ÉLÈVES.....	33
Objectif opérationnel 62 : Moderniser les infrastructures scolaires	33
Objectif opérationnel 63 : Renforcer les moyens logistiques pour les écoles	33
Objectif opérationnel 64 : Favoriser un enseignement durable et innovant	33
DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 8 : TRAVAIL & ENTREPRENEURIAT, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & COMMERCE.....	34
OBJECTIF STRATEGIQUE 17 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI FAVORISE LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX ET ACCOMPAGNE LES CITOYENS DANS LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL	35
Objectif opérationnel 65 : Soutenir la création d'emplois durables	35
OBJECTIF STRATEGIQUE 18 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI SOUTIENT SES COMMERCE LOCAUX.....	35
Objectif opérationnel 66 : Développer et soutenir les commerces locaux.....	35
Objectif opérationnel 67 : Développer et soutenir les commerces locaux.....	35
Objectif opérationnel 68 : Assurer une relation de confiance entre les entreprises et les riverains	35
DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 9 : LOGEMENT	36
OBJECTIF STRATEGIQUE 19 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PRÉSERVE SON CARACTÈRE RURAL TOUT EN RÉPONDANT AUX BESOINS CROISSANTS DE LOGEMENT	37
Objectif opérationnel 69 : Améliorer la qualité du parc de logements	37
Objectif opérationnel 70 : Lutter contre les logements inoccupés	37
OBJECTIF STRATEGIQUE 20 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI MET EN ŒUVRE LES OUTILS POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT	37
Objectif opérationnel 71 : Assurer un logement aux personnes sans logements	37
Objectif Opérationnel 72 : Permettre et faciliter l'accès au logement	37
Objectif opérationnel 73 : Améliorer la qualité du parc de logements	37

Objectif opérationnel 74 : Informer sur le politique du logement	37
DOMAINES D’ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 10 : AINES, MAISON DE REPOS & RESIDENCES SERVICES	38
OBJECTIF STRATEGIQUE 21 : VALORISER LE RÔLE DES SENIORS DANS LA VIE DE LA COMMUNE EN LEUR OFFRANT UN CADRE DE VIE SÉCURISÉ ET ÉPANOUISSANT	39
Objectif opérationnel 75 : Développer les services de proximité et d’accompagnement	39
Objectif opérationnel 76 : Permettre une meilleure accessibilité aux services et lieux publics	39
Objectif opérationnel 77 : Mettre en œuvre des logements adaptés	39
Objectif opérationnel 78 : Encourager les liens sociaux et l’inclusion	39
Objectif opérationnel 79 : Promouvoir la santé et le bien être des aînés	39
Objectif opérationnel 80 : Faciliter l’adoption des nouvelles technologies	39
OBJECTIF STRATEGIQUE 22 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI RENFORCE LE RÔLE DE LA MAISON DE REPOS ET DE LA RÉSIDENCE SERVICE COMME PILIER DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL	39
DOMAINES D’ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – axe 11 : SANTÉ, COHESION SOCIALE, SOLIDARITÉ	40
OBJECTIF STRATEGIQUE 23 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI INNOVE ET CONSTRUIT DES PARTENARIATS AFIN DE RAPPROCHER LES SERVICES DE SANTÉ, DES CITOYENS	41
Objectif opérationnel 81 : Renforcer l’offre de soins et faciliter l’accès aux soins	41
Objectif opérationnel 82 : Sensibiliser et faire de la prévention	41
OBJECTIF STRATEGIQUE 24 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI RENFORCE LES LIENS SOCIAUX AU SEIN DE SES DIVERSES COMPOSANTES	41
Objectif opérationnel 83 : Créer et soutenir les comités de quartier et évènements communautaires	41
Objectif opérationnel 84 : Renforcer les espaces de rencontres et d’échanges	41
Objectif opérationnel 85 : Favoriser la participation citoyenne	41
Objectif opérationnel 86 : Valoriser la culture locale et les échanges interpersonnels	41
OBJECTIF STRATEGIQUE 25 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI SOIT UN EXEMPLE D’INCLUSION, DE GÉNÉROSITÉ ET DE JUSTICE SOCIALE	41
Objectif opérationnel 87 : Lutter contre l’isolement	41
Objectif opérationnel 88 : Aider matériellement les personnes en difficultés	41

CHAPITRE 1 – INTRODUCTION

Le Programme Stratégique Transversal constitue la **feuille de route ambitieuse de la commune pour la législature 2025-2030**. Il traduit une volonté forte de structurer l'action publique autour d'objectifs clairs, d'actions concrètes et d'une vision partagée entre les acteurs politiques et administratifs.

Ce document s'inscrit dans une dynamique de **collaboration étroite** entre l'administration communale et les autorités politiques. Il reflète une approche coordonnée visant à répondre efficacement aux enjeux des prochaines années, en tenant compte des **objectifs à atteindre et des défis à relever**.

Méthodologie d'élaboration

Le PST repose sur une méthodologie rigoureuse et participative :

- ✚ La **Déclaration de Politique Communale (DPC) 2024-2030** a d'abord fait l'objet d'une analyse approfondie par l'administration.
- ✚ Cette analyse a permis d'identifier les **objectifs stratégiques et opérationnels**, ainsi que les actions à mettre en œuvre, selon une lecture administrative structurée.
- ✚ Les résultats ont ensuite été **présentés et discutés avec** l'ensemble du collège communal.
- ✚ L'objectif de ce travail collaboratif était de **faire converger la vision administrative et la vision politique**, afin d'assurer cohérence et efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Une feuille de route partagée

Le PST est le fruit de cette démarche conjointe. Il constitue un **outil de pilotage essentiel** pour la commune, permettant de :

- ✚ Structurer les priorités de l'action publique
- ✚ Assurer le suivi des engagements pris
- ✚ Favoriser la transparence et la cohérence des décisions
- ✚ Mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs

CHAPITRE 2 – DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

LE PST : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le PST est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixé. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à dispositions (CDLD article L 1123-27 §1er)

[...] le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration [...] (CDLD article L 1123-27 §2) »

Le PST traduit la DPC établie par le collège communal en début de législature.

L'objectif final du PST est de permettre à la commune de disposer d'un outil permettant de développer une vision stratégique en priorisant les objectifs et les actions à mener durant la législature. Les moyens humains et les moyens financiers devront être adaptés en conséquence pour aboutir à la réalisation des actions envisagées et programmées dans le PST.

P : Programme : un ensemble d'actions / de projets planifiés et concernant également l'ensemble des autres plans communaux (Plan de Cohésion Sociale, Programme Communal de Développement Rural, Plan de développement de la lecture)

S : Stratégique : vision de l'avenir

T : Transversal : participation conjointe des différents acteurs : mandataires politiques, administration, partenaires extérieurs, etc...

LE PST : LES OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis par le PST peuvent se résumer comme suit (liste qui ne se veut pas exhaustive) :

- Mettre en œuvre les axes stratégiques de la DPC ;
- Permettre au collège communal et à l'administration d'avoir une vision des actions à mener, à court, moyen ou long terme ;
- Permettre d'associer les agents à la réalisation des projets ;
- Permettre une professionnalisation de l'administration et un décloisonnement des différents services ;
- Permettre de planifier les actions (reprises dans la DPC) sur base de critères objectifs notamment en termes de ressources humaines et/ou financières ;
- Permettre une coordination des actions envisagées dans le PST avec celles inscrites dans d'autres programmes (PCS, PCDR, ...)
- Améliorer la communication entre les différents acteurs et partenaires potentiels ;
- Donner une visibilité aux actions du collège et de l'administration ;

LE PST : SA STRUCTURE

Le PST se compose de deux volets :

- I. Son **VOLET INTERNE** ou « *volet administration générale* » : mise en œuvre d'actions sur base des objectifs opérationnels et stratégiques qui visent l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'administration nécessaires à l'accomplissement de ses missions
- II. Son **VOLET EXTERNE** ou « *volet développement des politiques* » vise le développement des politiques communales telles que définies dans la DPC

Le PST s'articule autour de 11 axes correspondant aux domaines d'actions de la DPC (les différents axes sont connectés entre eux) :

- ✚ **AXE 1 (volet interne) : domaine d'actions de la DPC** : Communication, services administratifs, démocratie, transparence, finances
- ✚ **AXE 2 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Mobilité
- ✚ **AXE 3 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Sécurité
- ✚ **AXE 4 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Agriculture, bien-être animal
- ✚ **AXE 5 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Environnement, transition écologique et énergétique, gestion et valorisation des coupures
- ✚ **AXE 6 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Culture, festivités, sports et loisirs
- ✚ **AXE 7 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Enfance, enseignement, accueil extrascolaire, adolescents, jeunes adultes
- ✚ **AXE 8 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Travail et entrepreneuriat, commerces, développement économique
- ✚ **AXE 9 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Logement
- ✚ **AXE 10 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Aînés, maison de repos, résidences services
- ✚ **AXE 11 (volet externe) : domaine d'actions de la DPC** : Santé, cohésion sociale et solidarité

Chaque volet du PST va se décliner en :

- Des **OBJECTIFS STRATEGIQUES** : la vision, le but vers lequel l'autorité veut tendre
- Des **OBJECTIFS OPERATIONNELS** : pour réaliser les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels sont définis pour réaliser la stratégie
- Des **ACTIONS** : les actions permettent de réaliser les objectifs opérationnels et par là d'arriver à la mise en place progressive des objectifs stratégiques fixés. Les fiches actions feront apparaître les implications financières et les besoins humains, matériels et financiers.

LE PST : LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION ET QUELS SONT LES ACTEURS DE SA RÉUSSITE

« Le PST se présente sous la forme d'un canevas souple, évolutif par nature et dont la géométrie variable peut s'adapter tant aux réalités des 262 communes wallonnes qu'aux options stratégiques qu'elles auront librement choisies. [...] Les communes sont libres de suivre le rythme qu'elles souhaitent » (UVCW – Mouvement communal)

- Le **collège communal** qui porte le PST et en est la cheville ouvrière politique
- Le **Directeur général**, en tant que chef du personnel, chargé de la supervision de la mise en œuvre du PST par l'administration
- La **Directrice financière** et le service finances pour la responsabilité financière de la mise en œuvre du programme
- Les **agents de l'administration** qui sont responsables de la réalisation des actions concrètes

Pour fédérer les acteurs, un comité de pilotage composé du Directeur général, de la Directrice financière et d'agents sera institué. Actuellement c'est le comité de direction (Codir) qui joue le rôle de comité de pilotage, il est cependant appelé à évoluer dans le temps et ce en fonction des actions à mener.

A côté des acteurs repris ci-avant, il faudra également noter qu'une série de partenaires seront associés à la mise en œuvre et à la réalisation des projets.

Il s'agira d'acteurs locaux mais aussi para-locaux ou institutionnels.

Remarque : les missions « régaliennes » relatives à la gestion quotidienne de l'administration communale ne figurent pas dans le PST.

LE PST : UN OUTIL DESTINÉ À ÉVOLUER DANS LE TEMPS

Le PST est un document évolutif qui peut être adapté (selon les réalités de terrain, en fonction de l'apparition de nouveaux besoins, etc.), en cours de législature.

Par exemple des actions non inscrites peuvent l'être si une opportunité se présente en termes de subsides (appels à projets) et à l'inverse une action pourra être abandonnée si elle s'avère inadaptée ou impossible à mettre en œuvre (manque de moyens financiers, etc.).

Le PST établi, celui-ci fera l'objet d'une évaluation continue. Cette dernière se fera tous les 6 mois et se basera sur des indicateurs qui permettront de vérifier la réalisation des objectifs à atteindre et des actions à mener.

Cette procédure d'évaluation sera facilitée et réalisée :

- Par les réunions de Codir et du comité de pilotage
- Par des réunions conjointes et régulières entre l'administration et le collège pour éventuellement réorienter, ajouter voire supprimer certaines actions et/ou projets.

LE PST EN QUELQUES CHIFFRES

Pour le volet interne :

- 4 objectifs stratégiques
- 10 objectifs opérationnels
- 61 actions qui se déclinent en « projets » et qui permettent la mise en œuvre des objectifs

Pour le volet externe :

- 25 objectifs stratégiques qui expriment ce que la commune veut devenir
- 78 objectifs opérationnels qui expriment ce que la commune veut faire
- 292 actions qui se déclinent en « projets » et qui permettent la mise en œuvre des objectifs

LA DÉMARCHE SUIVIE

La déclaration de politique communale pour la législature 2024-2030 a été analysée par l'administration.

Les objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que les actions ont été relevées selon la vision administrative. La question étant de coller au mieux la vision administrative de la DPC à la vision politique.

C'est sur cette base que le document a été rédigé et établi.

CHAPITRE 3 – AVANT PROPOS DIRECTEUR GENERAL ET COMITE DE DIRECTION

Dans un contexte marqué par des mutations profondes des politiques publiques et du fonctionnement des pouvoirs locaux, des attentes croissantes des citoyens et des contraintes budgétaires renforcées, les services publics locaux doivent plus que jamais affirmer leurs capacités à agir avec efficacité, responsabilité et sens de l'intérêt général.

L'élaboration du programme stratégique transversal (PST) s'inscrit dans cette exigence.

Ce PST ne se limite pas à fixer un cap. Il trace une ambition claire : renforcer la qualité du service rendu aux usagers, moderniser nos pratiques, valoriser nos compétences et inscrire notre action dans une dynamique durable et responsable. Il constitue un levier concret pour faire évoluer notre administration, simplifier nos actions et accroître notre impact au service de l'intérêt général. C'est également un outil vivant et évolutif qui devra être porté collectivement.

Au cœur de la démarche, se trouvent les agents communaux. Leur engagement, leur sens du service public et leur capacité d'initiative sont les premières forces sur lesquelles reposent la mise en œuvre de ce PST.

Sa mise en œuvre nécessite une mobilisation collective. Chacun et chacune à son niveau est acteur de sa réussite. C'est en développant les coopérations, en renforçant la transversalité et en cultivant une culture de confiance et de responsabilité que nous pourrons concrétiser pleinement cette ambition.

Le Directeur général

Le comité de direction

CHAPITRE 4 – PRESENTATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

CARTE D'IDENTITE¹

1. IDENTIFICATION GÉNÉRALE

Province : Hainaut.

Arrondissement administratif : Tournai-Mouscron.

Code INS : 57062.

Sections / anciennes communes : Pecq, Warcoing, Hérinnes, Obigies, Esquelmes.

Superficie totale : 33,1 km² (WalStat) / 3 290 ha (UVCW).

2. DÉMOGRAPHIE

Population totale au 01/01/2025 : 5 899 habitants.

Répartition : 3 033 femmes, 2 866 hommes.

Densité : 178 habitants/km².

Part de non-belges : 14,04 %.

3. SÉCURITÉ – ZONES DE POLICE ET ZONES DE SECOURS

Zone de Police : ZP Val de l'Escaut (n°5320), Rue de Courtrai 40, 7740 Pecq.

Zone de Secours : Zone de Secours Wallonie Picarde (WAPI), Chaussée de Lille 422C, 7501 Orcq.

4. MOBILITÉ

La mobilité à Pecq repose sur l'axe structurant N50 reliant Tournai à Courtrai, ainsi que sur les voiries locales connectant les cinq entités de la commune.

Des travaux récents (piste cyclable Rue du Vieil Escaut) témoignent d'un renforcement des infrastructures cyclables.

5. LOGEMENT

Le parc immobilier de Pecq est majoritairement constitué d'habitations individuelles en milieu semi-rural.

6. ENSEIGNEMENT

Écoles communales : École Communale de Pecq / école communale d'Obigies / école communale de Warcoing

Écoles libres : école Saint Martin à PECQ et école Sainte Aldegonde à Hérinnes

Enseignement spécialisé : EESSCF (Rue de Lannoy 53).

Internat spécialisé accueillant élèves de primaire et secondaire spécialisé : Internat de Pecq (Rue de Lannoy 52).

¹ Données issues de WalStat

CHAPITRE 5 – VOLET INTERNE

Le volet interne du PST constitue le cadre structurant des actions relatives à l'organisation, au fonctionnement et à l'amélioration continue des services de l'administration communale.

Les actions reprises dans ce volet sont mises en œuvre par l'administration et relèvent des responsabilités du Directeur général ainsi que du comité de direction.

Ce volet s'inscrit dans les orientations définies par la Déclaration de Politique Communale (DPC) 2024 – 2030 et vise à soutenir efficacement la réalisation des politiques communales en assurant une organisation interne performante et adaptée.

Structuration du volet interne

Le volet interne est articulé autour des domaines d'action identifiés dans la DPC 2024-2030 à savoir :

- ✚ La communication ;
- ✚ Les services administratifs ;
- ✚ La démocratie ;
- ✚ La transparence ;
- ✚ Les finances.

Il repose sur une hiérarchisation des objectifs permettant de structurer les actions internes et d'en assurer la cohérence.

A ce titre, il se compose de :

- ✚ 4 objectifs stratégiques, définissant les axes prioritaires en matière de fonctionnement interne ;
- ✚ 10 objectifs opérationnels, traduisant ces axes en résultats attendus ;
- ✚ 61 actions, déclinées en « projets », assurant la mise en œuvre concrète des objectifs opérationnels.

Finalités du volet interne

Le volet interne poursuit plusieurs finalités essentielles :

- ✚ Renforcer l'efficacité et la qualité du fonctionnement des services communaux ;
- ✚ Assurer une gestion rigoureuse et transparente des ressources ;
- ✚ Améliorer la communication interne et externe ;
- ✚ Soutenir la bonne gouvernance et la prise de décision ;
- ✚ Garantir un cadre organisationnel optimal pour la mise en œuvre des politiques communales.

Il constitue donc un outil de pilotage interne permettant d'assurer la cohérence organisationnelle, d'optimiser les procédures administratives et de soutenir la mise en œuvre du volet externe du PST.

**DOMAINES D'ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 - AXE 1 :
COMMUNICATION, SERVICES ADMINISTRATIFS, DÉMOCRATIE,
TRANSPARENCE**

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : ÊTRE UNE ADMINISTRATION COMMUNALE MODERNE ET DONT LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES COOPÈRENT POUR OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ AUX CITOYENS

Objectif opérationnel 1 : Rapprocher le citoyen de l'administration

Action 1 : Mise en ligne des formulaires – développer le e-guichet

Action 2 : Simplifier les procédures et démarches au maximum

Action 3 : Mettre en place un système d'accueil des plaintes et / ou doléances

Action 4 : Informer sur les procédures à suivre dans le cadre des demandes formulées par les citoyens

Action 5 : Ouvrir l'administration et faire découvrir ses métiers (via une journée portes ouvertes, via l'accueil des nouveaux habitants etc. - voir PCS)

Action 6 : Rédiger un guide du nouvel habitant

Objectif opérationnel 2 : Optimiser et garantir un accueil de qualité pour le citoyen au sein de l'administration communale

Action 7 : Adapter les horaires et permanences des services pour les besoins et attentes de la population

Action 8 : Améliorer les lieux d'accueil public : signalétique des bâtiments et locaux, pictogrammes, panneaux d'information

Action 9 : Réorganiser et réagencer les bureaux de l'administration communale

Action 10 : Assurer un équipement correct et adapté

Action 11 : Améliorer les lieux d'accueil et l'accessibilité aux PMR et personnes en situation de handicap

Action 12 : Organiser physiquement un véritable accueil dans la maison communale

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : ÊTRE UNE ADMINISTRATION COMMUNALE MODERNE AVEC DES SERVICES ORGANISÉS ET DISPOSANT DE PERSONNEL COMMUNAL EFFICACE, COMPÉTENT ET MOTIVÉ

Objectif opérationnel 3 : Améliorer et rationaliser le fonctionnement des services communaux

Action 13 : Mettre à jour et réviser le cadre général du personnel

Action 14 : Mettre à jour l'organigramme des services communaux

Action 15 : Réorganiser les services communaux sur base de l'organigramme

Action 16 : Finaliser la note d'objectifs des services communaux

Action 17 : Rédiger ou mettre à jour les descriptions de fonction des agents communaux

Action 18 : Mettre à jour le statut administratif et pécuniaire via le nouveau Statut Général du Personnel (réforme 2024)

Action 19 : Mettre à jour le règlement de travail

Action 20 : Impliquer les agents dans l'élaboration, le suivi du PST

Action 21 : Demander à chaque service un plan d'actions

Action 22 : Évaluer et améliorer la qualité des services « enquête qualité »

Action 23 : Améliorer l'efficacité administrative grâce à l'IA

Action 24 : Renforcer les synergies avec le CPAS dans le cadre de la future intégration de ce dernier à la commune (Service Public Local Intégré)

Objectif opérationnel 4 : Recruter et maintenir du personnel compétent et motivé

Action 25 : Mettre à jour les conditions de recrutement et de promotion des agents communaux

Action 26 : Poursuivre l'intégration de personnel « article 60 » du CPAS

Action 27 : Former le personnel à l'accueil (via formation à l'accueil – voir plan de formation)

Action 28 : Établir un plan de formation global / établir un plan de formation par agent

Action 29 : (re)Valoriser le personnel en place

Action 30 : Mettre à jour les procédures d'évaluations

Action 31 : Procéder aux évaluations régulières du personnel communal

Action 32 : Responsabiliser les agents

Action 33 : Favoriser les échanges d'informations avec les agents et le partage des connaissances entre les agents (via réunions d'équipe)

Objectif opérationnel 5 : Mettre en place le contrôle interne

Action 34 : Actualiser ou établir des procédures (écrites) pour chaque service et/ou agent en fonction des services à rendre au citoyen

Action 35 : Equiper les véhicules communaux d'un système de géolocalisation

Action 36 : Mettre en place un système de gestion du temps de travail

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI POURSUIT LA MODERNISATION DE SES SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif opérationnel 6 : Poursuivre la digitalisation des services communaux

Action 37 : Développer les applications mobiles permettant d'accéder aux informations utiles et permettant également de signaler facilement des problèmes d'entretien, etc.

Action 38 : Mettre en place un suivi numérique pour les différentes demandes d'intervention

Action : Mettre en place des solutions de cybersécurité afin de répondre aux exigences du RGPD et de la loi NIS2

Action 39 : Établir une charte relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle

Action 40 : Sensibiliser et former le personnel aux nouvelles technologies et à la cybersécurité

Action 41 : Dématérialiser les demandes de permis d'urbanisme (commune pilote) et de permis d'environnement

Action 42 : Tendre vers une administration « zéro papier »

Action 43 : Entreprendre la digitalisation des archives communales

Objectif opérationnel 7 : Améliorer l'accueil et les infrastructures

Action 44 : Installer un ascenseur à la maison communale

Action 45 : Réaménager l'espace d'accueil de l'administration communale

Action 46 : Installer des bornes interactives dans les lieux stratégiques

Action 47 : Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine communal

Action 48 : Installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques communaux

Action 49 : Faire réaliser les certifications énergétiques des bâtiments communaux

Action 50 : Améliorer le cadre de travail du personnel employé et ouvrier

Objectif opérationnel 8 : Renforcer la proximité et les services aux citoyens

Action 51 : Conserver les permanences du samedi matin

Action 52 : Organiser la distribution des rouleaux de sacs poubelle gratuits

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI DIFFUSE DES INFORMATIONS CLAIRES ET ACCESSIBLES PERMETTANT DE FAVORISER L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LES PROJETS ET DÉCISIONS COMMUNALES

Objectif opérationnel 9 : Moderniser et diversifier les outils de communication

Action 53 : Revoir et actualiser la charte graphique de la commune

Action 54 : Revoir et moderniser le site internet communal

Action 55 : Développer le e-guichet

Action 56 : Pérenniser le bulletin communal et le faire évoluer

Action 57 : Prévoir un mix média équilibré (écrit, web etc.)

Action 58 : Installer des panneaux d'affichage interactifs dans les endroits stratégiques

Objectif opérationnel 10 : Promouvoir la transparence et la participation citoyenne

Action 59 : Diffuser les conseils communaux en direct

Action 60 : Maintenir et renforcer la fréquence des réunions citoyennes

Action 61 : Concevoir une newsletter électronique mensuelle

CHAPITRE 6 – VOLET EXTERNE « DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES »

Le volet externe du PST constitue le cadre de référence pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des politiques communales.

Il est mis en œuvre par l'ensemble des services communaux, sous la coordination des autorités communales, et en articulation avec les partenaires institutionnels et locaux concernés.

Ce volet s'inscrit dans les orientations définies par la Déclaration de Politique Communale (DPC) 2024-2030, dont il assure la traduction opérationnelle à travers une structuration claire des priorités et des actions.

Structuration du volet externe

Le volet externe est organisé selon les domaines d'action identifiés dans la DPC 2024 -2030. Il repose sur une déclinaison hiérarchisée des objectifs, permettant d'assurer la cohérence entre les orientations stratégiques et leur mise en œuvre concrète.

A ce titre, il comprend :

-  **25 objectifs stratégiques**, qui définissent les grandes priorités politiques à atteindre ;
-  **78 objectifs opérationnels**, qui traduisent ces priorités en résultats concrets et mesurables ;
-  **292 actions**, déclinées en projets, qui constituent les leviers de mise en œuvre des objectifs opérationnels.

Les actions couvrent un large spectre de politiques publiques et permettent de structurer l'intervention communale de manière cohérent, en assurant une articulation efficace entre vision stratégique et mise en œuvre opérationnelle.

Finalité et fonction

Le volet externe du PST vise à :

-  Assurer la mise en œuvre effective des engagements repris dans la DPC ;
-  Renforcer la cohérence et la transversalité des actions communales ;
-  Structurer le pilotage et le suivi des projets ;
-  Offrir un cadre de référence pour l'évaluation des politiques publiques locales ;
-  Offrir une meilleure lisibilité de l'action publique.

Il constitue à ce titre, un outil de gestion, de pilotage et d'aide à la décision, permettant d'améliorer l'efficacité de l'action communale et d'assurer une réponse adaptée aux besoins du territoire communal et de ses habitants.

DOMAINES D'ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 2 : MOBILITÉ

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : ÊTRE UNE COMMUNE PROACTIVE ET VISIONNAIRE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ, QUI AMÉLIORE LA MOBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE

Objectif opérationnel 11 : Soutenir et promouvoir la mobilité douce

Action 62 : Octroyer une prime pour l'acquisition de vélos électriques neufs

Action 63 : Enrichir la vélothèque communale

Action 64 : Introduire le permis vélo dans les écoles

Action 65 : Étudier la possibilité de créer des aménagements favorables à la mobilité douce lors des travaux de voirie

Action 66 : Entretenir, rénover les pistes cyclables et assurer leur visibilité

Objectif opérationnel 12 : Sécuriser les abords des écoles et les centres des villages

Action 67 : Créer des zones de dépose minutes au niveau des écoles

Action 68 : Acquérir et placer des silhouettes sécuritaires à proximité des écoles

Action 69 : Sécuriser des zones cyclables aux abords des écoles

Action 70 : Interdire le charroi lourd dans le centre de Warcoing

Objectif opérationnel 13 : Améliorer la mobilité sur le territoire et renforcer le maillage cyclo-piéton et agricole

Action 71 : Poursuivre la réfection des chemins agricoles et sentiers reliant les points clés de l'entité

Action 72 : Créer ou recréer des connexions agricoles

Action 73 : Réorganiser la circulation au centre de PECQ

Action 74 : Mettre à jour les règlements de circulation routière

Action 75 : Installer des parkings à vélos sécurisés aux abords des écoles, des commerces et des espaces publics

Action 76 : Réfectionner les trottoirs dans l'ensemble des cités (PECQ, WARCOING et HERINNES)

Action 77 : Créer des liaisons piétonnes entre les centres de village

Objectif opérationnel 14 : Moderniser les infrastructures pour la transition énergétique

Action 78 : Installer des bornes de recharge

Action 79 : Proposer des véhicules partagés

Action 80 : Proposer des vélos partagés

Objectif opérationnel 15 : Disposer d'un réseau de voiries entretenues et de bonne qualité pour les usagers

Action 81 : Etablir un cadastre des routes, pistes cyclables et trottoirs de la commune

Action 82 : Hiérarchiser les routes selon leur état de dégradations et définir un ordre de priorités clair pour les travaux de réfection

Action 83 : Assurer les cycles réguliers d'entretien, d'enduisage des voiries

DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 3 : SÉCURITÉ

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI GARANTIT LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

Objectif opérationnel 16 : Renforcer les moyens pour les forces de l'ordre, pour les services de proximité

Action 84 : Négocier avec la zone de police l'ajout d'un nouvel agent de proximité

Action 85 : Sensibiliser la Région afin que les recettes issues des excès de vitesse soient reversées à la commune

Action 86 : Construire un bureau de proximité PECQ (avec l'extension du commissariat central)

Action 87 : Assurer la présence physique d'effectifs policier sur le terrain (dans les quartiers, dans les manifestations, etc.)

Action 88 : Constituer des réserves financières pour les zones de secours et de police

Action 89 : Revoir la clé de répartition des dotations communales au sein de la zone de police

Action 90 : Renforcer et valoriser le rôle et la fonction de l'inspecteur de quartier

Objectif opérationnel 17 : Moderniser la sécurité publique

Action 91 : Installer des radars fixes et mobiles

Action 92 : Etendre la vidéo protection en installant des caméras fixes et mobiles

Action 93 : Engager un fonctionnaire sanctionnateur au niveau de la zone de police

Objectif opérationnel 18 : Renforcer la collaboration citoyenne et les initiatives préventives

Action 94 : Mettre en lien les agents de proximité avec les citoyens et avec les membres des PLP (Partenariats Locaux de Prévention)

Action 95 : Organiser des réunions régulières pour l'application du règlement de police

Action 96 : Renforcer et valoriser le rôle et la fonction de l'inspecteur de quartier

Action 97 : Organiser des conférences thématiques : sécurité routière, drogues, autres enjeux de sociétés

Action 98 : Systématiser le conseil individuel gratuit en matière de techno-prévention (commerçants, indépendants, citoyens)

Objectif opérationnel 19 : Améliorer et garantir la sécurité routière

Action 99 : Établir un plan d'investissement spécifique pour les lieux décrits comme accidentogènes (lien avec voirie)

Action 100 : Assurer le renouvellement des panneaux de signalisation et au besoin la mise aux normes

Action 101 : Renforcer réaliser des aménagements permettant de réduire la vitesse sur certaines voiries ou tronçons de voirie

Action 102 : Réallumer l'éclairage public selon des horaires adaptés à l'été et à l'hiver

Action 103 : Poursuivre le remplacement des points lumineux

Action 104 : Supprimer les écluses de voirie après installation des radars tronçons

Action 105 : Installer des radars tronçons fonctionnels

DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 4 : AGRICULTURE, BIEN ÊTRE ANIMAL

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI ACCOMPAGNE LES MUTATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE EN SOUTENANT L'INNOVATION ET LA DURABILITÉ ET QUI SOUTIENT ET VALORISE LE SAVOIR-FAIRE DE SES AGRICULTEURS ET PRODUCTEURS LOCAUX

Objectif opérationnel 20 : Soutenir et aider les exploitants locaux dans leurs démarches et dans le maintien des activités et exploitations locales

Action 106 : Créer un Conseil Consultatif Agri Rural (CCAR)

Action 107 : Accompagner les agriculteurs dans leur modernisation en offrant un service de consultance agricole

Action 108 : Instaurer une prime communale pour l'acquisition d'objets connectés agricoles

Action 109 : Organiser des visites pédagogiques à l'attention des agriculteurs (foires agricoles, fermes innovantes, etc.)

Objectif opérationnel 21 : Améliorer les infrastructures agricoles

Action 110 : Poursuivre la réfection des chemins agricoles

Action 111 : Finaliser l'étude de faisabilité du rejet des eaux de la grande rigole dans l'Escaut

Action 112 : Soutenir les jeunes agriculteurs locaux dans le cadre des baux à fermes et autres opérations foncières (vente de terres agricoles)

Action 113 : Réaliser un remembrement permettant de garantir un avenir pour les exploitations agricoles locales

Objectif opérationnel 22 : Promouvoir, valoriser et faire connaître les exploitants agricoles pecquois

Action 114 : Créer un label de qualité pour les produits locaux et développer le circuit court

Action 115 : Organiser des journées « fermes ouvertes »

Action 116 : Rédiger une charte du savoir vivre ensemble afin de renforcer la cohabitation entre agriculteurs et citoyens

Action 117 : Encourager le développement et l'innovation via des visites organisées pour les exploitants agricoles pecquois

Action 118 : Établir des partenariats rémunérés avec les agriculteurs locaux

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI CONTINUE D'INNOVER ET DE DÉVELOPPER DES ACTIONS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Objectif opérationnel 23 : Renforcer les compétences de la commune en matière de bien-être animal

Action 119 : Constituer un comité du bien-être animal

Action 120 : Développer le CREAVES avec les communes voisines Comines, Estaimpuis et Mouscron

Action 121 : Protéger la faune locale

Action 122 : Créer des espaces protégés

Objectif opérationnel 24 : Poursuivre les actions existantes et améliorer les infrastructures existantes

Action 123 : Créer un réseau communal de *pet sitting*

Action 124 : Poursuivre les campagnes de stérilisation (gratuites ou à prix réduits) des chats

Action 125 : Renouveler progressivement les installations du caniparc

Action 126 : Renforcer la lutte contre la maltraitance animale

Objectif opérationnel 25 : Sensibiliser et informer sur le bien-être animal et responsabiliser les citoyens au respect du bien-être animal

Action 127 : Responsabiliser les futurs propriétaires d'animaux de compagnie en les informant de manière claire

Action 128 : Développer des programmes éducatifs sur le bien-être animal dans les écoles

Action 129 : Organiser des campagnes de sensibilisation à destination des citoyens

Action 130 : Organiser un salon du bien-être animal

**DOMAINES D'ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 5 :
ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
GESTION ET VALORISATION DES COUPURES**

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PRÉSERVE SON CADRE DE VIE EN ANTICIPANT LES MUTATIONS NÉCESSAIRES

Objectif opérationnel 26 : Lutter contre les inondations et améliorer la résilience climatique

Action 131 : Entreprendre les démarches pour créer des zones d'immersion temporaire à Obigies (en amont et immédiatement en aval du chemin Dugardin)

Action 132 : Installer des fascines le long des cours d'eau et des fossés

Action 133 : Favoriser la mise en place de dispositifs durables de protection contre les inondations en octroyant une prime pour les travaux exécutés dans ce cadre

Objectif opérationnel 27 : Valoriser la biodiversité et les espaces naturels

Action 134 : Créer et/ou aménager des réserves naturelles

Action 135 : Créer de nouveaux sentiers pédagogiques et les aménager

Action 136 : Poursuivre les actions de lutte contre les espèces invasives

Action 137 : Poursuivre l'élaboration du master plan

Objectif opérationnel 28 : Promouvoir la végétalisation et repenser la gestion des espaces publics

Action 138 : Désimperméabiliser l'espace public

Action 139 : Poursuivre la végétalisation des cimetières

Action 140 : Végétaliser les toitures des bâtiments publics qui le permettent

Action 141 : Encourager les citoyens à végétaliser la façade de leur habitation

Action 142 : Poursuivre l'opération « Wallonie en fleurs »

Objectif opérationnel 29 : Développer des projets collectifs et inclusifs

Action 143 : Consacrer une terre publique à un projet de permaculture

Action 144 : Créer une zone tampon dédiée à l'abeille en partenariat avec COSUCRA (jonction rue verte – site de PROVITAL)

Objectif opérationnel 30 : Développer une vision claire de l'aménagement du territoire communal

Action 145 : Mettre en place un Schéma de Développement communal (SDC)

OBJECTIF STRATEGIQUE 6 : ÊTRE UNE COMMUNE PLUS RÉSILIENTE, DURABLE ET EXEMPLAIRE DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Objectif opérationnel 31 : Promouvoir les énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments

Action 146 : Finaliser la création de la communauté locale d'énergie éco-responsable (COLECO)

Action 147 : Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux

Action 148 : Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics

Objectif opérationnel 32 : Moderniser les infrastructures pour la transition énergétique

Action 149 : Installer des bornes de recharges pour véhicules électriques

Action 150 : Étendre l'installation de systèmes d'éclairage intelligent

OBJECTIF STRATEGIQUE 7 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI ENCOURAGE LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Objectif opérationnel 33 : Encourager une gestion durable des déchets

Action 151 : Installer des PAV (points d'apports volontaires) pour les différentes fractions de déchets

Action 152 : Renforcer la stratégie zéro déchets

Action 153 : Faire évoluer les ateliers de réparation (Repair')

OBJECTIF STRATEGIQUE 8 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI SENSIBILISE ET ACCOMPAGNE SA POPULATION POUR LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Objectif opérationnel 34 : Sensibiliser, accompagner et favoriser les initiatives citoyennes

Action 154 : Poursuivre la création de comités pour la biodiversité et les accompagner

Action 155 : Créer des jardins partagés

Action 156 : Intégrer les projets environnementaux dans les établissements scolaires

Action 157 : Organiser des campagnes de sensibilisation autour de la gestion des déchets

Action 158 : Organiser des campagnes de sensibilisation autour des économies d'énergie

OBJECTIF STRATEGIQUE 9 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PRESERVE ET VALORISE LES COUPURES DE L'ESCAUT

Objectif opérationnel 35 : Améliorer les infrastructures et les aménagements

Action 159 : Finaliser la boucle intérieure de la coupure de Léaucourt

Action 160 : Rénover et étendre les quais de pêche sur les 3 coupures

Action 161 : Créer des zones de détente et de repos sur les 3 coupures

Objectif opérationnel 36 : Développer de nouvelles infrastructures et aménagements

Action 162 : Construire une seconde maison à Léaucourt

Action 163 : Construire une halle gourmande aux Albronnies

Action 164 : Créer une passerelle cyclo piétonne entre Léaucourt et Esquermes

Action 165 : Créer de nouveaux espaces éducatifs

Objectif opérationnel 37 : Valoriser la biodiversité

Action 166 : Installer différents équipements permettant l'observation

Action 167 : Proposer des programmes de sensibilisation sur la biodiversité

Objectif opérationnel 38 : Développer harmonieusement les activités économiques et associatives

Action 168 : Créer des cabines de coworking naturelles

Action 169 : Définir un plan d'actions pour la maison de Léaucourt

DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 6 : CULTURE, FESTIVITES, SPORTS ET LOISIRS

OBJECTIF STRATEGIQUE 10 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI VALORISE LA CULTURE EN GARANTISSANT SON ACCÈS À TOUS EN INNOVANT CONSTAMMENT AFIN DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CITOYENS

Objectif opérationnel 39 : Soutenir et développer les infrastructures culturelles et festives

Action 170 : Rénover les salles communales (Salle Roger Lefebvre, etc.) et les doter d'équipements modernes

Action 171 : Collaborer avec la maison de la culture de Tournai et les musées tournaisiens afin de transformer PECQ en une antenne culturelle

Action 172 : Créer une bibliothèque itinérante (« Bibli'mobile »)

Action 173 : Renforcer les partenariats entre les acteurs culturels de la commune afin d'enrichir l'offre culturelle

Objectif opérationnel 40 : Favoriser la diversité et l'accessibilité de l'offre culturelle

Action 174 : Mettre en place un agenda culturel communal

Action 175 : Proposer un *pass culture* annuel pour les jeunes

Action 176 : Organiser des projections en plein air (été)

Objectif opérationnel 41 : Encourager la lecture et l'expression artistique

Action 177 : Organiser une semaine de la lecture

Action 178 : Organiser des expositions temporaires d'artistes locaux

OBJECTIF STRATEGIQUE 11 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PÉRENNISE LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS EXISTANTS, QUI CRÉE DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS, QUI ENCOURAGE LES INITIATIVES LOCALES DE QUARTIER DANS UN ESPRIT DE SAINTE GESTION

Objectif opérationnel 42 : Encourager et soutenir les initiatives locales, les artistes, les fêtes et les traditions locales

Action 179 : Encourager les projets artistiques locaux via l'organisation de concours et/ou l'octroi de subventions

Action 180 : Collaborer avec les associations locales pour organiser des événements intergénérationnels (festivals, journées thématiques)

Action 181 : Favoriser la création de comité de quartier (entre autres dans l'organisation des fêtes des voisins)

Action 182 : Mettre à disposition du matériel moderne pour les diverses organisations

Action 183 : Valoriser les artistes locaux

Action 184 : Concevoir un calendrier annuel des festivités

Objectif opérationnel 43 : Pérenniser les événements festifs existants

Action 185 : Garantir la pérennité et encourager l'évolution des grands événements festifs locaux (fête jeunes Obigies) en octroyant un subside

Action 186 : Maintenir et renforcer les événements festifs communaux (marché de Noël, fête de la musique, garden party, aper'obigeois)

Action 187 : Soutenir les événements organisés par la maison de Léaucourt

Objectif opérationnel 44 : Créer ou relancer des événements festifs

Action 188 : Lancer un événement festif estival

Action 189 : Relancer d'anciennes traditions festives (ducasse as pois)

Action 190 : Soutenir la relance du stock car

OBJECTIF STRATEGIQUE 12 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI DÉVELOPPE UNE OFFRE ÉTOFFÉE ET DIVERSIFIÉE, ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE, EN MATIÈRE DE SPORTS ET DE LOISIRS

Objectif opérationnel 45 : Offrir des infrastructures modernes et adaptées pour les activités sportives

Action 191 : Aménager un bassin d'apprentissage dans le cadre d'un partenariat public-privé

Action 192 : Aménager les abords du complexe L VELGE

Action 193 : Construire un hall sportif sur le site de Warcoing (complexe L VELGE)

Action 194 : Aménager et restaurer les locaux communaux servant à la pratique du sport

Action 195 : Aménager des terrains multisports ou des aires de jeux dans chaque village

Action 196 : Aménager un parcours VITA

Action 197 : Réfléchir à la création d'une base nautique à Warcoing (envisager une collaboration avec l'ADEPS)

Action 198 : Renforcer le maillage cyclo piéton pour les promeneurs, vélos et cavaliers

Action 199 : Créer des embarcadères à Léaucourt et à Esquelmes

Action 200 : Adapter les infrastructures sportives et touristiques pour les PMR

Action 201 : Mettre à disposition du matériel sportif partagé via des box connectées

Objectif opérationnel 46 : Promouvoir les loisirs actifs autour des coupures de l'Escaut

Action 202 : Aménager un parcours santé le long des coupures de l'Escaut

Action 203 : Organiser des événements autour des coupures en respectant leur environnement (balades guidées ; activités sportives)

Objectif opérationnel 47 : Optimiser les partenariats

Action 204 : Mettre en place des rencontres régulières avec les responsables sports et loisirs de l'entité (via la création d'un service des sports)

Action 205 : Renforcer les partenariats avec les clubs sportifs, associations et mouvement de jeunesse

Action 206 : Mettre en place un « Pass'Sport » pour les jeunes de 6 à 18 ans

Objectif opérationnel 48 : Informer et promouvoir les différentes activités proposées par les clubs sportifs, les clubs de loisirs et autres associations

Action 207 : Élaborer une brochure générale faisant la promotion du sport et autres activités de loisirs sur l'entité et en assure sa distribution et sa disponibilité sur le web

Action 208 : Créer un gala des sports

Action 209 : Rédiger et mettre en ligne un répertoire des clubs sportifs et associations de loisirs

Action 210 : Offrir des tarifs adaptés afin d'encourager la pratique du sport pour tous (carte sport etc.)

Action 211 : Organiser une journée découverte « salon du sport et des loisirs »

DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 7 : ENFANCE (0 À 3 ANS), ENFANCE (3 À 12 ANS), ENSEIGNEMENT, ACCUEIL EXTRASCOLAIRE, ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES

OBJECTIF STRATEGIQUE 13 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI CRÉE UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT ET STIMULANT POUR LES TOUT-PETITS TOUT EN SOUTENANT LES PARENTS

Objectif opérationnel 49 : Assurer des infrastructures de qualité pour l'accueil de la petite enfance

Action 212 : Concrétiser la construction de la crèche à Hérinnes

Action 213 : Développer la crèche communale : encadrement, approche éducative inspirante

Objectif opérationnel 50 : Encourager l'éveil et le développement des tout petits

Action 214 : Créer de nouvelles aires de jeux spécialement conçues pour les tout -petits

Action 215 : Poursuivre la diversification des ateliers d'éveil

Action 216 : Mettre en place un coin lecture extérieur

Objectif opérationnel 51 : soutenir et accompagner les familles

Action 217 : Offrir une enveloppe « le Bon Becs » à chaque naissance

Action 218 : Mettre en place des groupes de soutien pour les parents (jeunes parents)

Action 219 : Maintenir l'antenne de l'ONE à PECQ et développer les synergies avec les autres acteurs communaux : l'ATL et la crèche

Objectif opérationnel 52 : garantir des services adaptés et accessibles

Action 220 : Créer un guide de la petite enfance

Action 221 : Soutenir et développer des synergies avec les accueillantes d'enfants

Action 222 : Favoriser l'écoresponsabilité et les échanges

Action 223 : Adapter les infrastructures pour les enfants ayant des besoins spécifiques

Action 224 : Former le personnel aux évolutions des pratiques pédagogiques (cf. plan de formation volet interne)

OBJECTIF STRATEGIQUE 14 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI INVESTIT POUR, AVEC ET DANS SA JEUNESSE

Objectif opérationnel 53 : Offrir aux jeunes de l'entité des infrastructures de qualité, adaptée et variées

Action 225 : Installer un agora space dans les cités d'HERINNES et de PECQ

Action 226 : Développer un jardin intelligent

Action 227 : Créer une maison de jeunes

Action 228 : Entretenir, rénover, embellir les infrastructures existantes (plaines de jeux, infrastructures sportives de quartiers)

Action 229 : Créer de nouvelles infrastructures (plaines de jeux, infrastructures sportives de quartiers)

Objectif opérationnel 54 : Assurer l'accompagnement des jeunes

Action 230 : Engager un éducateur de rue

Action 231 : Soutenir et accompagner les mouvements de jeunesse (Patro, etc.)

Action 232 : Proposer des journées découvertes et encadrées (particulièrement pour les jeunes les plus précarisés)

Objectif opérationnel 55 : Informer et accompagner les jeunes dans leur évolution et leurs difficultés

Action 233 : Adapter la communication à l'égard des jeunes en les informant via les canaux qu'ils affectionnent

Action 234 : Établir un réseau d'aide aux jeunes en difficultés scolaires (cours particuliers, renforcement)

Action 235 : Investir dans des supports de communication pour les jeunes et aussi les parents

Objectif opérationnel 56 : Mener des actions pour et avec les jeunes

Action 236 : Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre les jeunes et les seniors (voir à ce sujet également fiches AINES)

Action 237 : Poursuivre et renforcer l'opération « Été solidaire, je suis partenaire »

Objectif opérationnel 57 : Développer les partenariats avec d'autres acteurs de la jeunesse

Action 238 : Élargir les partenariats avec les clubs sportifs (voir SPORTS), les fermes pédagogiques, etc.

Action 239 : Renforcer la collaboration avec INFOR JEUNES

Objectif opérationnel 58 : Favoriser l'implication des adolescents dans la vie communale

Action 240 : Créer un conseil communal des jeunes

Action 241 : Organiser un concours d'idées innovantes

Action 242 : Impliquer les adolescents dans des projets participatifs

Action 243 : Impliquer des jeunes dans des programmes de jumelage

OBJECTIF STRATEGIQUE 15 : ATL

Objectif opérationnel 59 : Moderniser les infrastructures et renforcer les moyens logistiques

Action 244 : Aménager et étendre l'ATL à la rue de la croix rouge

Action 245 : Faciliter l'accès à l'ATL : entrée, parking

Action 246 : Acquérir un nouveau véhicule

Action 247 : Utiliser les locaux disponibles dans les écoles durant les vacances scolaires

Objectif opérationnel 60 : Développer l'offre d'activités extrascolaires

Action 248 : Élargir l'offre d'activités extrascolaires (stages en dehors de la période d'été, partenariats avec les acteurs environnementaux culturels, fermes pédagogiques)

Action 249 : Renouveler le conseil communal des enfants

Action 250 : Renforcer les collaborations entre les différents acteurs

Action 251 : Développer un programme sur l'éveil culturel et les loisirs éducatifs

Objectif opérationnel 61 : Développer la communication

Action 252 : Créer un folder trimestriel répertoriant les activités proposées

OBJECTIF STRATEGIQUE 16 : ENSEIGNEMENT : ÊTRE UNE COMMUNE QUI OFFRE UN CADRE SCOLAIRE ADAPTÉ ET INCLUSIF POUR TOUS LES ÉLÈVES

Objectif opérationnel 62 : Moderniser les infrastructures scolaires

Action 253 : Finaliser les travaux d'extension de l'école communale de PECQ

Action 254 : Aménager le terrain situé à l'arrière de l'école communale de WARCOING

Action 255 : Octroyer un subside exceptionnel à l'école libre d'Hérinnes

Action 256 : Sécuriser les abords des écoles avec la création de zones cyclables

Action 257 : Sécuriser les abords des écoles avec la création d'arrêts minute

Action 258 : Sécuriser les abords des écoles avec l'installation de dispositifs de signalisations

Objectif opérationnel 63 : Renforcer les moyens logistiques pour les écoles

Action 259 : Acquérir un bus communal

Action 260 : Acquérir un ou plusieurs « véli'bus »

Action 261 : Faciliter l'accès à un bassin d'apprentissage

Objectif opérationnel 64 : Favoriser un enseignement durable et innovant

Action 262 : Organiser des ateliers d'éveil artistique

Action 263 : Aménager une bibliothèque mobile

Action 264 : Organiser des expositions ambulantes

Action 265 : Viser la labellisation « green deal cantines durables »

Action 266 : Soutenir les initiatives pédagogiques environnementales

Action 267 : Mettre en place des programmes pédagogiques novateurs

Action 268 : Renforcer l'apprentissage des langues

DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 8 : TRAVAIL & ENTREPRENEURIAT, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & COMMERCE

OBJECTIF STRATEGIQUE 17 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI FAVORISE LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX ET ACCOMPAGNE LES CITOYENS DANS LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

Objectif opérationnel 65 : Soutenir la création d'emplois durables

Action 269 : Développer une collaboration avec les deux intercommunales de développement économique actives sur le territoire (IDETA et IEG) pour favoriser le développement d'entreprises créatrices d'emplois sur les zones d'activités économiques situées sur le territoire communal

Action 270 : Recenser les savoir-faire et les souhaits des personnes sans emploi

Action 271 : Organiser des journées de « *speed meeting* », des rencontres entre employeurs potentiels de la région et demandeurs d'emploi, ...

Action 272 : Insérer les articles 60 et 61 employés par la commune et/ou le CPAS dans le marché du travail

Action 273 : Créer un bureau de l'emploi

Action 274 : Organiser des job days

Action 275 : Stimuler la formation et l'insertion

Action 276 : Soutenir l'entrepreneuriat

Action 277 : Centraliser les offres et profils via un LinkedIn pecquois

OBJECTIF STRATEGIQUE 18 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI SOUTIENT SES COMMERCES LOCAUX

Objectif opérationnel 66 : Développer et soutenir les commerces locaux

Action 278 : Dynamiser l'association de commerçants « COPECQ »

Action 279 : Développer des collaborations nouvelles avec les entreprises présentes sur le territoire (en matière d'amélioration du cadre de vie par exemple)

Action 280 : Promouvoir les circuits courts locaux et valoriser les produits et artisans locaux

Action 281 : Lancer et promouvoir la fidélisation dans les commerces locaux

Action 282 : Organiser une journée des commerçants et des producteurs locaux

Action 283 : Lancer une campagne dans le but d'inciter les habitants, les visiteurs et les touristes à valoriser les commerces, les établissements HORECA, les gîtes et pôles d'activités de la commune sur TripAdvisor

Action 284 : Proposer sur le site communal un annuaire des commerces, entreprises, indépendants et professions libérales de l'entité

Objectif opérationnel 67 : Développer et soutenir les commerces locaux

Action 285 : Développer des collaborations nouvelles avec les entreprises présentes sur le territoire (en matière d'amélioration du cadre de vie par exemple)

Action 286 : Promouvoir les circuits courts locaux et valoriser les produits et artisans locaux

Action 287 : Lancer et promouvoir la fidélisation dans les commerces locaux

Action 288 : Organiser une journée des commerçants et des producteurs locaux

Action 289 : Lancer une campagne dans le but d'inciter les habitants, les visiteurs et les touristes à valoriser les commerces, les établissements HORECA, les gîtes et pôles d'activités de la commune sur TripAdvisor

Action 290 : Proposer sur le site communal un annuaire des commerces, entreprises, indépendants et professions libérales de l'entité

Objectif opérationnel 68 : Assurer une relation de confiance entre les entreprises et les riverains

Action 291 : Organiser ponctuellement des réunions entre riverains et responsables d'entreprises

DOMAINES D'ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 9 : LOGEMENT

OBJECTIF STRATEGIQUE 19 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI PRÉSERVE SON CARACTÈRE RURAL TOUT EN RÉPONDANT AUX BESOINS CROISSANTS DE LOGEMENT

Objectif opérationnel 69 : Améliorer la qualité du parc de logements

Action 292 : Proposer des audits énergétiques gratuits aux citoyens

Action 293 : Informer de manière régulière les citoyens en ce qui concerne les primes accordées en matière de logement

Action 294 : Favoriser la densification des noyaux d'habitats en privilégiant une urbanisation raisonnée et le maintien du caractère rural de l'entité (SDT)

Objectif opérationnel 70 : Lutter contre les logements inoccupés

Action 295 : Actualiser et établir un inventaire des logements inoccupés

Action 296 : Enrôler et percevoir la taxe sur tous les logements inoccupés présents sur l'entité

Action 297 : Sensibiliser les propriétaires de logements inoccupés

Action 298 : Encourager la réhabilitation des logements inoccupés et leur remise sur le marché

OBJECTIF STRATEGIQUE 20 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI MET EN ŒUVRE LES OUTILS POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

Objectif opérationnel 71 : Assurer un logement aux personnes sans logements

Action 299 : Créer un nouveau logement d'urgence

Action 300 : Créer des logements de transit

Action 301 : Organiser la gestion et le suivi de l'utilisation des logements d'urgence

Action 302 : Organiser la gestion et le suivi de l'utilisation des logements de transit

Action 303 : Offre publique via l'acquisition de logements dans les projets immobiliers

Objectif Opérationnel 72 : Permettre et faciliter l'accès au logement

Action 304 : Renforcer la collaboration avec la société de logement « les heures claires » pour répondre aux demandes à la recherche d'un logement social

Action 305 : Faciliter l'accès à la propriété des bas revenus via la formule du CLT (« Community Land Trust »)

Action 306 : Introduire la notion de logement acquisitif dans les quartiers de logements sociaux pour entre autres favoriser la mixité sociale

Action 307 : Créer des logements « tremplins » (logements locatifs mis à disposition des jeunes ménages moyennant loyer modérée et ce afin de permettre aux jeunes de réaliser des économies et de pouvoir à terme investir sur l'entité via l'achat ou la construction)

Action 308 : Créer des logements « intergénérationnels » (dans le cadre du PCDR)

Objectif opérationnel 73 : Améliorer la qualité du parc de logements

Action 309 : Proposer des audits énergétiques gratuits aux citoyens

Action 310 : Informer de manière régulière les citoyens en ce qui concerne les primes accordées en matière de logement

Action 311 : Favoriser la densification des noyaux d'habitats en privilégiant une urbanisation raisonnée et le maintien du caractère rural de l'entité (SDT)

Objectif opérationnel 74 : Informer sur le politique du logement

Action 312 : Mettre en place un point de contact et d'information « logement – énergie »

Action 313 : Développer les synergies avec les autres acteurs du logement via l'organisation de rencontres régulières

Action 314 : Lancer des campagnes d'informations : droit des locataires, aides communales et régionales

DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 10 : AINES, MAISON DE REPOS & RESIDENCES SERVICES

OBJECTIF STRATEGIQUE 21 : VALORISER LE RÔLE DES SENIORS DANS LA VIE DE LA COMMUNE EN LEUR OFFRANT UN CADRE DE VIE SÉCURISÉ ET ÉPANOUISSANT

Objectif opérationnel 75 : Développer les services de proximité et d'accompagnement

Action 315 : Mettre en place les services à la personne pour l'aide et l'accompagnement dans les missions quotidiennes

Action 316 : Mettre en place un taxi social

Objectif opérationnel 76 : Permettre une meilleure accessibilité aux services et lieux publics

Action 317 : Améliorer l'accessibilité aux bâtiments et lieux publics (voir volet interne)

Action 318 : Aménager les accessibilités TEC

Action 319 : Aménager les trottoirs

Objectif opérationnel 77 : Mettre en œuvre des logements adaptés

Action 320 : Développer des logements adaptés aux personnes âgées (micromaison etc.)

Objectif opérationnel 78 : Encourager les liens sociaux et l'inclusion

Action 321 : Poursuivre les actions du CCA

Action 322 : Organiser des moments de convivialité (repas partagés,)

Action 323 : Lutter contre l'isolement via des visites par des bénévoles ou des professionnels

Action 324 : Aider à la maîtrise des nouvelles technologies

Objectif opérationnel 79 : Promouvoir la santé et le bien être des aînés

Action 325 : Développer des services de télémédecine

Action 326 : Mener des campagnes de prévention

Action 327 : Compléter l'offre existante au niveau du dispensaire de la RS

Objectif opérationnel 80 : Faciliter l'adoption des nouvelles technologies

Action 328 : Organiser des ateliers pour aider à l'utilisation du numérique

OBJECTIF STRATEGIQUE 22 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI RENFORCE LE RÔLE DE LA MAISON DE REPOS ET DE LA RÉSIDENCE SERVICE COMME PILIER DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Renvoi vers le PST du CPAS

DOMAINES D' ACTIONS DE LA DPC 2024-2030 – AXE 11 : SANTÉ, COHESION SOCIALE, SOLIDARITÉ

OBJECTIF STRATEGIQUE 23 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI INNOVE ET CONSTRUIT DES PARTENARIATS AFIN DE RAPPROCHER LES SERVICES DE SANTÉ, DES CITOYENS

Objectif opérationnel 81 : Renforcer l'offre de soins et faciliter l'accès aux soins

Action 329 : Accueillir de nouvelles disciplines au sein du dispensaire d'Hérinnes

Action 330 : Développer un service de taxi social

Action 331 : Renforcer les services de soins à domicile

Objectif opérationnel 82 : Sensibiliser et faire de la prévention

Action 332 : Élaborer un guide « santé » à destination des citoyens

Action 333 : Organiser des dépistages gratuits

Action 334 : Intensifier les campagnes de sensibilisation

Action 335 : Organiser des conférences santé

Action 336 : Lancer un programme « green prescriptions »

Action 337 : Poursuivre les formations secourisme

OBJECTIF STRATEGIQUE 24 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI RENFORCE LES LIENS SOCIAUX AU SEIN DE SES DIVERSES COMPOSANTES

Objectif opérationnel 83 : Créer et soutenir les comités de quartier et événements communautaires

Action 338 : Favoriser la création de comités de quartier

Objectif opérationnel 84 : Renforcer les espaces de rencontres et d'échanges

Action 339 : Finaliser la maison multiservices de Warcoing

Action 340 : Poursuivre l'aménagement de lieux intergénérationnels

Action 341 : Soutenir les projets éducatifs et solidaires

Objectif opérationnel 85 : Favoriser la participation citoyenne

Action 342 : Accroître l'enveloppe du budget participatif

Action 343 : Organiser des projets participatifs intergénérationnels

Objectif opérationnel 86 : Valoriser la culture locale et les échanges interpersonnels

Action 344 : Relancer le GAS (Groupement d'Achats Solidaires)

Action 345 : Soutenir des projets comme le tutorat

OBJECTIF STRATEGIQUE 25 : ÊTRE UNE COMMUNE QUI SOIT UN EXEMPLE D'INCLUSION, DE GÉNÉROSITÉ ET DE JUSTICE SOCIALE

Objectif opérationnel 87 : Lutter contre l'isolement

Action 346 : Poursuivre et diversifier les initiatives visant à créer du lien social

Action 347 : Étendre les aides à domicile

Action 348 : Renforcer les activités inclusives et solidaires

Action 349 : Renforcer les initiatives solidaires lors des fêtes

Action 350 : Rendre la mobilité plus accessible (*voir AXE MOBILITE*)

Objectif opérationnel 88 : Aider matériellement les personnes en difficultés

Action 351 : Créer un magasin de seconde main

Action 352 : Organiser des achats groupés

Action 353 : Élargir l'offre de la banque alimentaire